N°. 27
Eur. F.
13523
Case
Fre
1853

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR FONCEZ (de Jemmappes),

Sur le départ des conscrits.

Séance du 7 frimaire an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

En vain la malveillance, le fanatisme & le royalisme ont-ils voulu jeter le brandon de la discorde & allumer la guerre civile dans les départemens réunis : ces menées ténébreuses, loin d'avoir diminué l'enthousiasme de la liberté parmi les habitans du département de Jemmappes, chef-lieu de ce département, mis en état de siége pour

THE NEWBERRY LIBRARY

un instant, n'ont fait qu'enflammer leurs cœurs & leur courage.

A peine l'ordre du départ eut-il été notifié aux conscrits de la commune de Mons, les 29 & 30 brumaire dernier, que, le premier de ce mois, après un banquet fraternel donné par la municipalité, dans lequel les chants chéris des républicains ont été répétés avec alégresse, durant lequel les voûtes du salon ont retenti des cris de *vive la République & la Liberté !* ils sont partis pour Rouare, lieu de leur destination, au milieu d'une musique guerrière, accompagnés de leurs parens, de leurs amis, d'une foule de citoyens qui, de concert avec eux, faisoient retentir l'air des cris de *vive la République* ! Et c'est ainsi que la grande majorité des conscrits de ce département part tous les jours pour voler aux armées & rejoindre leurs frères d'armes.

Partez, jeunes guerriers que l'amour de la patrie enthousiasme ! Non, vous n'avez rien perdu de l'antique valeur de vos ancêtres. Partez, & que votre courage fasse repentir les traîtres qui ont voulu vous séduire. Vengez-vous de l'injure qu'ils vous ont faite, en soupçonnant que vous pouviez être les instrumens de leurs perfides machinations. Partez, allez combattre ceux qui ont armé leurs mains parricides contre leur patrie.

Et vous, insensés, qui vous bercez encore du fol espoir de séduire cette jeunesse valeureuse, voyez comme vos projets liberticides sont déjoués; voyez ces nouveaux guerriers dociles à la voix de la patrie voler à la victoire; voyez & admirez les progrès de la raison, depuis que l'hydre du fanatisme a disparu; voyez-les courir aux armes, pour combattre & terrasser les ennemis de la liberté !

Jeunes guerriers, vous n'avez point trompé mon attente : la calomnie a en vain voulu vous atteindre; vous avez cru que, pour y répondre, il falloit des faits & non des paroles. Vous les avez exécutés, non pas seulement sans murmure, mais avec joie & enthousiasme.

Et vous, parens fortunés, dont la génération est appelée

à de si hautes destinées que celle de consolider la République, consolez-vous de l'absence momentanée de vos enfans, qui bientôt couverts de lauriers, rentreront dans votre sein : c'est ainsi qu'eux & vous aurez acquis des droits immortels à la reconnoissance nationale. Ce ne sont plus de vains préjugés d'une noblesse héréditaire qui illustreront prétenduement vos familles, mais le courage & l'héroïsme des défenseurs de la patrie auxquels vous avez donné le jour. Vos vertus morales & républicaines acquerront notre reconnoissance & celle de la postérité, qui, en vous désignant, s'écriera avec attendrissement : Voilà la famille de ces héros qui a contribué à consolider la République.

Et vous, fonctionnaires publics, qui, dans le temps orageux qui vient d'obscurcir une partie de vos contrées, avez pu par vos talens, vos vertus, votre civisme & votre prudence, non-seulement concilier tous les esprits, mais aussi organiser une force imposante parmi vos concitoyens pour repousser les rebelles, veillez à la sûreté publique & à la conservation des propriétés, dans ce moment de crise où un état de siége les avoit rendus inquiets. Recevez le tribut des éloges qui vous sont dus, & continuez à vous convaincre que la voie de la persuasion est toujours préférable à celle de la rigueur, lorsque le salut de la patrie ne l'exige pas impérieusement. Continuez vos travaux pénibles, anéantissez jusqu'au dernier germe des brigands qui ont souillé notre patrie. Que la liberté soit votre égide, & votre mot de ralliement *vive la République !*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Frimaire an 7.